



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E27950

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1925

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/03/2004
150 000

Raison sociale : ETS ESTRAT BONCHE

43 RUE SEBASTIEN GRYPHE
69007 LYON 07

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 967502972

Siret : 967 502 972 00037

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 80 00267

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 295107

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 295107

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 04 78 72 13 22

Fax : 04 78 58 20 42

Portable : 06 11 95 93 57

Site Internet : www.estratbonche.fr

E-mail : contact@estratbonche.fr

Responsabilité légale :

COURTIER PIERIC PRÉSIDENT / COURRIERE ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	06/06/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	06/06/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.